

**DECLARATION  
DE LA DELEGATION DU TCHAD  
Conduite par Monsieur le Ministre de l'Administration du Territoire  
de la Décentralisation et de la Bonne Gouvernance**

**LIMANE MAHAMAT**

**A**

**L'occasion de la 74<sup>ème</sup> Session du Comité Exécutif  
Du Programme du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les  
Réfugiés**

**GENEVE/SUISSE**

**(DU 09 au 13 Octobre 2023)**

- **Madame la Présidente de la 74<sup>eme</sup> Session du Comité Exécutif ;**
- **Monsieur le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés ;**
- **Distingués Délégués ;**
- **Mesdames et Messieurs.**

Je voudrais d'emblée souscrire, au nom de la Délégation de la République du Tchad, à la déclaration faite au nom du Groupe Africain.

Le Président de la République du Tchad, Président de Transition, **Son Excellence Monsieur MAHAMAT IDRIS DEBY ITNO**, m'a confié l'insigne honneur de vous transmettre ses salutations et de vous remercier Madame la Présidente, Monsieur le Haut-Commissaire et tous nos partenaires pour l'attention toute particulière accordée à la situation de notre pays qui est confronté à des défis majeurs, parmi lesquels l'accueil, la protection et l'assistance aux nombreux réfugiés, déplacés et demandeurs d'Asile que nous accueillons sur notre Territoire National.

Il convient de rappeler que depuis 2003, il y a de cela plus de vingt ans, le Tchad assume pleinement ses responsabilités et s'acquitte convenablement de ses obligations résultant des instruments juridiques internationaux qu'il a ratifié et internalisé.

En guise d'illustration, notre pays s'est doté d'une loi portant asile en 2020 et d'une loi portant protection des personnes déplacées internes, le 1<sup>er</sup> août 2023. Ce qui démontre une volonté politique forte et constamment réaffirmée allant dans le sens de respect du pacte mondial pour les réfugiés et personnes en déplacement forcé.

Je souligne qu'à ce jour, plus d'**un million de personnes en déplacement forcé** est accueilli sur notre territoire, ce qui représente plus de **3% de la population du Tchad**, le classant parmi les dix plus grands pays d'accueil des réfugiés au Monde.

Depuis le 15 avril 2023, nous enregistrons malheureusement un nouvel afflux massif de réfugiés et retournés en provenance du Soudan, majoritairement composé des femmes et des enfants qui viennent s'ajouter **aux 600.000 réfugiés du DARFOUR qui sont depuis 20 ans dans des sites à l'Est de notre pays**, sans réelle perspectives de retour avec le conflit armé meurtrier qui se déroule au Soudan actuellement.

Cependant, la présence de ces milliers de réfugiés au Tchad et l'ampleur des défis auxquels nous sommes confrontés, n'entame en rien notre détermination à continuer à assumer notre devoir d'assistance humanitaire, en faisant preuve de générosité vis-à-vis de ces personnes en détresse accueillies sur notre sol.

Aussi, ne fait-il guère de doute que la prise en charge durable de centaines de milliers de réfugiés, représente un défi colossal, sur les plans financier, logistique, sanitaire, sécuritaire et environnemental.

Nos populations locales de l'Est du pays notamment, qui vivent déjà dans des conditions précaires, supportent péniblement le poids de cette hospitalité qui impacte dangereusement l'environnement local, avec à terme, des conséquences dramatiques à endiguer en termes de pauvreté, d'émigration rurale et de sécurité alimentaire.

Pour assurer une réponse intégrée aux besoins des réfugiés, des retournés, ainsi que des populations hôtes et renforcer leurs moyens de subsistance, les agences des Nations Unies, ainsi que les ONG ont mobilisé cumulativement dans le cadre du plan de réponse régionale, près de **42,7%** de la composante du budget régional dédié au TCHAD qui s'élève à **225 millions de dollars**.

Les fonds mobilisés pour répondre aux besoins urgents ne suffisent pas malheureusement à soutenir convenablement les efforts du Gouvernement et des partenaires humanitaires à faire face pleinement à la situation des personnes réfugiées et déplacées dans les sites d'accueil. Nous espérons que l'on arrive à financer des actions d'envergure qui serviront à éviter des désastres ultérieurs bien plus dramatiques.

C'est pourquoi, nous lançons un appel pressant pour l'accroissement de la solidarité internationale, afin de faire face aux besoins aussi bien des populations déplacées de force que des populations hôtes, en matières notamment d'abris, d'eau, d'assainissement, de soins de santé, d'éducation. Je voudrais solennellement ici réaffirmer l'engagement du TCHAD à poursuivre ses efforts en faveur des réfugiés, tout en formulant les vœux ardents pour une solution politique négociée dans les meilleurs délais au Soudan. Ce qui permettra d'envisager les possibilités de retour volontaire des réfugiés soudanais chez eux.

Tout en réitérant notre volonté de coopérer pleinement avec nos partenaires techniques et financiers, j'en appelle à la tenue d'une table ronde de haut niveau sur la crise humanitaire que subit le TCHAD, pour une mobilisation des ressources, à la mesure des besoins des réfugiés et des populations hôtes impactées négativement par la crise au Soudan.

Pour finir, je voudrais réitérer la gratitude du Tchad au HCR, à l'ensemble de la Communauté des partenaires techniques et financiers, sans oublier les ONG nationales et internationales, qui ne cessent d'apporter leurs soutiens multiformes au Gouvernement du TCHAD, confronté aux multiples défis humanitaires et de résilience, dans un contexte mondial particulièrement difficile.

**Je vous remercie pour votre aimable attention**